

24/04/2023



Sécurité des traitements

Contexte TPE / PME

Alain HERRMANN

Commissaire, CNPD

RGPD: article 32

- Obligation de sécurité des traitements de données à caractère personnel
- Sécurité données personnelles vs sécurité données entreprises
- Obligation de mettre en place des mesures de sécurité pour assurer la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des données
- Prise en compte du risque pour les personnes concernées <> risques pour l'organisation



A quoi sont confrontées les TPEs/PMEs?

• Ransomware

- Chiffrement du système informatique
- Vols de données
- Demande de paiement d'une rançon

Conséquences:

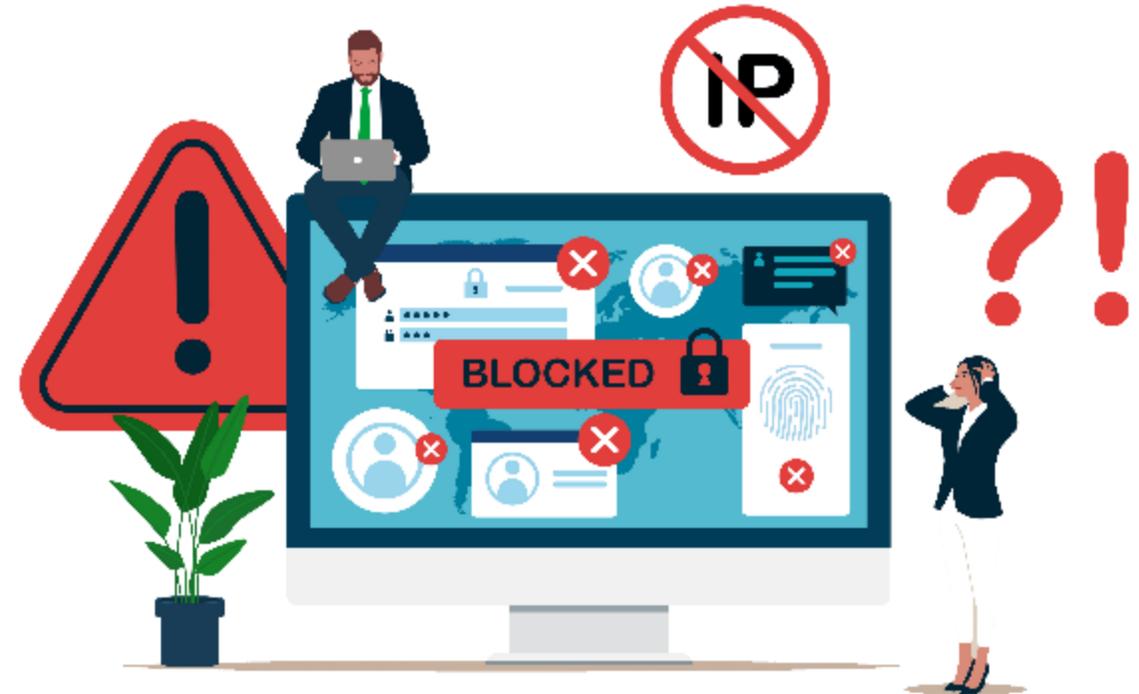
- La survie de l'entreprise est en jeu
- Coûts financiers considérables
- Impact psychologique important

• Phishing

- Révélation d'information d'identification des utilisateurs

Conséquences:

- Accès non autorisé aux systèmes de l'entité



A quoi sont confrontées les TPEs/PMEs?

- **Vol de données par des (ex)employés**
 - Vol mot de passe d'un collègue/responsable et utilisation pour accéder à un système
 - Employé licencié: copie de données + réutilisation ultérieure
 - Démission employé: part avec des informations

Conséquences:

- perte de réputation, informations concernant les clients accessible par un tiers non autorisé pour des finalités inconnues



A quoi sont confrontées les TPEs/PMEs?

- **Fraude après une attaque informatique**
 - Nom d'utilisateur et mot de passe compromis
 - Lancement d'une demande de paiement 'légitime'
 - Durée: 1 heure

Conséquences:

Perte financière directe

Perte de réputation

Données des clients compromises: réputation, exposition accrue à du phishing ciblé



A quoi sont confrontées les TPEs/PMEs?

- **Erreurs des employés (et du responsable)**

- Envoi de données concernant les clients au mauvais destinataire
- Envoi de mauvaise données au bon destinataire
- Adresses email en cc au lieu de bcc: en fonction du contexte, dommageable pour les personnes concernées

Conséquences:

- Atteinte à la réputation
- Mise au placard, perte d'emploi



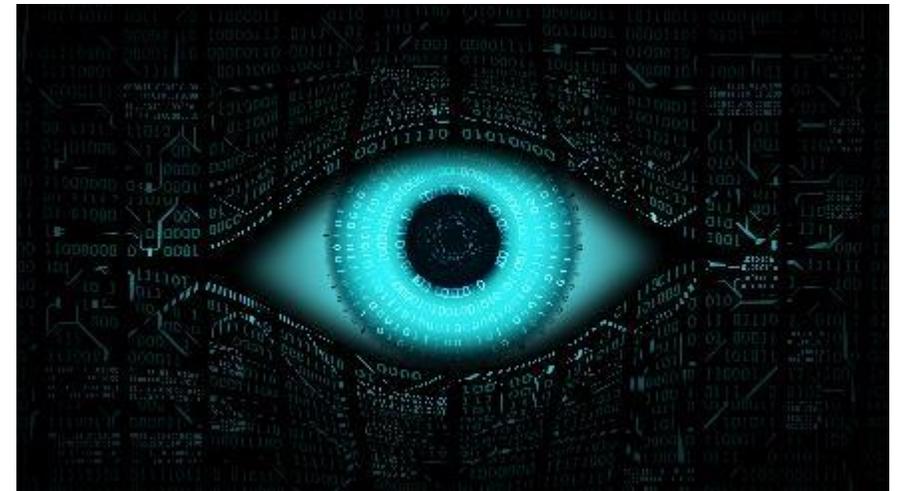
A quoi sont confrontées les TPEs/PMEs?

- **Vols 'opportunistes' de données par un piratage**

- Extractions des données des clients puis rendues disponibles sur le darkweb

« Ce n'est pas grave, ce ne sont pas des données sensibles. »

- Conséquences possibles:
 - Combinaison de ces données avec d'autres données déjà volées
 - Usurpation d'identité, fraude financière, attaque par phishing plus efficace



Un marché pour les données

- Information santé: \$20 - \$50
- Carte de crédit: \$2 - \$5
- Information personnelle: \$1 par fichier
- Scan permis de conduire: \$4 - \$20
- Scan de passeport: \$5 - \$12
- Selfie avec pièce d'identité: \$33 - \$50
- Identité (nom, email, mobile, date de naissance, numéro sécurité sociale): \$0.40 - \$8
- Compte bancaire en ligne: Entre 1 et 10% de la valeur du montant
- Compte Paypal: \$41 - \$410



Conseils destinés aux TPEs / PME

- Assurer la mise à jour continue de vos systèmes informatiques ! (Patcher vos systèmes)
- Installer des logiciels de sécurité sur vos appareils et s'assurer du maintien de leur mise à jour
- Mettre en place de l'authentification forte (surtout pour l'usage de services en ligne):
 - *Mot de passe + sms*
 - *Mot de passe + app d'authentification*
- Activer le chiffrement par défaut (si disponible)
- Sensibiliser les employés sur les risques de sécurité
- Savoir comment réagir en cas de violations de données



The background features silhouettes of seven individuals standing in a row. Each silhouette is overlaid with various digital and data-related graphics, such as bar charts, line graphs, and circular gauges, all in shades of blue. The overall aesthetic is modern and tech-oriented.

MERCI !

Commission nationale pour la protection des données
15, Boulevard du Jazz
L-4370 Belvaux

261060-1 | www.cnpd.lu | info@cnpd.lu